

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 12-000816 / 66328344
Swissquote Bank SA, 1196 Gland
Middle Office (Middle Trading et Middle Trésorie) et IT & Security:Support
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
10 H
01.08.2012–31.07.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 12-000829 / 0
Consortium Hongrin-Lot 13, 1950 Sion
Assainissement des galeries d'adduction EST
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
21 H
01.10.2012–31.03.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 12-000804 / 66875801
Skin Packing S.A., 1196 Gland
conditionnement et emballage de viande
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.11.2012–31.10.2015 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 12-000815 / 52062557
Philip Morris Products S.A., 2000 Neuchâtel
tous les secteurs liés à la production: fabrication, préfabrication, assurance qualité (PQA), service technique, dpt Mechanical Works et secteur nettoyage.
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
480 H, 6 F
01.08.2012–31.01.2014 (Modification)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 LTr 1)**

- 12-000798 / 54050025
UCB Farchim SA, 1630 Bulle
Interventions de dépannages techniques des installations de production et
de l'infrastructure des bâtiments
Horaire indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.09.2012–31.07.2014 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 12-000799 / 54050025
UCB Farchim SA, 1630 Bulle
production et contrôle (flux continu)
Horaire indispensable pour des raisons techniques
12 H
01.09.2012–31.07.2014 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

31 juillet 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail